

## Avis public



### ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

AVIS est par les présentes donné qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du **lundi 5 décembre 2022 à 19 h**, à la mairie d'arrondissement, située au 13665, boulevard de Pierrefonds, sera adopté le règlement CA29 0136 sur la taxe relative aux services pour l'année 2023.

Lors de cette séance, il y aura une période de questions du public.

FAIT À MONTRÉAL,  
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO  
ce quinzième jour du mois de novembre 2022.

Pier-Luc Bisailon Landry, avocat  
Secrétaire d'arrondissement par intérim

/ae